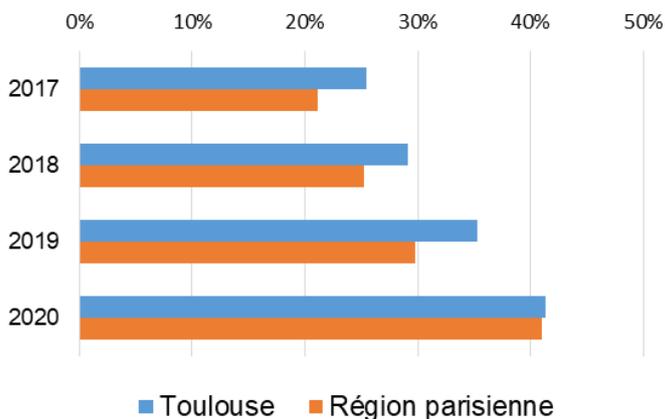


## Lettre d'information CFE-CGC AIRBUS Defence &amp; Space – septembre 2021

## INDICATEUR

Personnel ADS de moins  
de 5 ans d'ancienneté

La proportion de personnel de moins de 5 ans d'ancienneté croît régulièrement. Elle atteint 41% de l'effectif pour 2020, aussi bien pour l'établissement de Toulouse que pour la région parisienne.

De même, le pourcentage des moins de 30 ans chez ADS est en croissance.

La société se renouvelle.

## ÇA C'EST DIT !

"Que la stratégie soit belle est un fait, mais n'oubliez pas de regarder le résultat."

W. Churchill

## CONVENTION COLLECTIVE

La négociation de la future convention collective de la Métallurgie s'achève. Après de premières discussions en 2014 cette négociation va aboutir à un accord de branche rénovant entièrement notre convention collective actuelle qui date de 1972, dont en particulier le système de classification devenu inadapté.

En 50 ans le monde de la Métallurgie a énormément changé : les modes de travail, les organisations et les schémas de carrière se sont transformés. De nouveaux métiers sont apparus. Dans beaucoup d'entreprises on a jugé que les critères pour classer les emplois n'étaient plus adaptés à ces évolutions. C'est pourquoi on leur a superposé des systèmes maison. Petit à petit le dispositif de la branche a perdu en pertinence et en lisibilité.

C'est la raison pour laquelle les négociateurs de la future convention collective ont décidé de revoir entièrement le système de classification pour un système plus adapté aux emplois actuels, en se voulant plus équitable, plus rigoureux, plus précis et permettant de mieux reconnaître les carrières techniques, d'experts.

Nous aurons l'occasion de vous présenter plus en détail ce futur système de classification. Celui-ci devrait être mis en place en janvier 2024.

## CALENDRIER

CSE-C : 21 septembre

CSE-E région parisienne et Toulouse : 30 septembre

CSSCT-C : 12 octobre

## ET VOUS TROUVEZ ÇA DRÔLE

Regarder l'avenir, je n'ai fait que ça pendant tout l'été.



Il serait temps que l'avenir retourne à l'école, non ?



Et toi, que penses-tu du poids des acquis au regard de la nécessaire libération des imaginaires collectifs ?



## HARMONISATION ACCORDS GROUPE

Le groupe Airbus a débuté en juillet le processus d'harmonisation de ses statuts sociaux. L'objectif est double :

1. adapter nos accords à la future convention collective de la Métallurgie prévue s'appliquer à partir de 2024,
2. harmoniser les accords qui diffèrent encore d'une société à l'autre du Groupe

La négociation de l'accord de méthode a débuté avec une incongruité : la Direction propose d'exclure du futur statut social certaines filiales qui bénéficient aujourd'hui des accords Groupe ! Ce seraient alors les Directions des filiales qui décideraient unilatéralement que les salariés de leur entité bénéficient, ou pas, des accords Groupe.

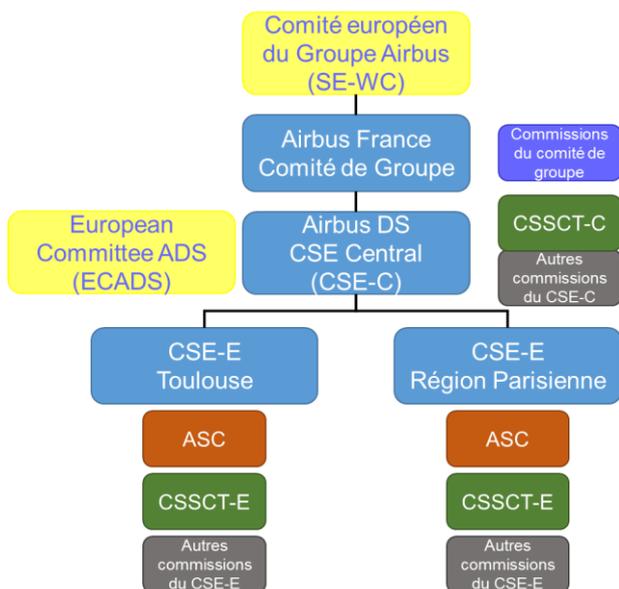
Pour le moins incohérent pour une négociation dite d'"harmonisation des statuts sociaux"...

## BREVES

- Bienvenue aux premiers salariés de Bezons qui rejoignent le site d'Elancourt le 6 septembre
  - Vos représentants CFE-CGC se renouvellent :
    - **Didier Bourjac** est nommé DS à Bezons en remplacement de Florent Chagnoleau qui a quitté Airbus
    - **Anne Guiraud** remplace en tant qu'élue titulaire au CSE, Michel Neufond qui a quitté Airbus
- Grand merci aux anciens et bon courage aux nouveaux !

## INSTANCES

Les instances de représentation du personnel, en place depuis les dernières élections, sont multiples et complexes et méritent quelques explications. Dans cette édition de votre zapping nous allons débiter une série d'articles pour vous permettre de mieux comprendre le rôle de chacune et de vos représentants ainsi que les informations, les prestations et support que vous pouvez en attendre.



CSE : Comité Social et Economique

ASC : Commission des Activités Sociales et Culturelles

CSSCT : Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail

SE-WC : Societa Europea Work Council

## VRAI DU FAUX

Non la future convention collective de la métallurgie n'est pas une "arme régressive à disposition du patronat et rendant opaque le déroulement de carrière". Ce nouvel accord en négociation prend en compte les nouvelles modalités de travail et permet de classer avec plus de rigueur les emplois. Préparons nous à la mise en œuvre (2024) de cet accord.

## RPS

Un nombre grandissant de salariés déclarent souffrir de symptômes liés à des risques psychosociaux (RPS) tels des troubles de la concentration, du sommeil, une irritabilité, une fatigue importante, des palpitations...

Les RPS, c'est quoi exactement ?

En entreprise, ils se révèlent en présence de stress, ou de violences internes (harcèlement, conflits entre salariés...), ou de violences externes (commises par des personnes externes à l'entreprise). Les conséquences pour la santé du salarié sont multiples : maladies cardiovasculaires, troubles musculo-squelettiques, dépression et anxiété, épuisement professionnel ou burnout, pouvant aller jusqu'au suicide.

Les facteurs à l'origine des RPS sont nombreux et évoluent en même temps que le monde du travail ; ils sont en lien avec l'organisation du travail, les modes de management, des dysfonctionnements relationnels, la reconnaissance...

Prévenir les RPS, c'est avant tout mettre en place des modes d'organisation qui soient favorables à la santé physique et mentale des salariés.

C'est également appliquer l'accord Airbus de Prévention du Stress. En particulier l'article 5 comprenant :

- l'évaluation des risques de stress inhérents aux projets de changement (réorganisation, restructuration, déménagement, changement de technologie...) souvent à l'origine de stress pour les personnes concernées
- l'élaboration préalable d'un plan d'actions pour éliminer ou réduire ces risques.

L'évaluation et le plan d'action sont présentés pour information et avis aux CSSCT- E ou C qui peuvent émettre des remarques et proposer des solutions alternatives. Ces éléments font également partie du document d'ensemble présenté lors des réunions d'information et de consultation du CSE-C ou CSE-E.

N'hésitez pas à participer à ces évaluations de risques ou analyses d'impacts pour remonter vos préoccupations et à nous contacter lors de la mise en place de projets de changement.

Pour plus d'informations ou si vous êtes en situation de souffrance ou témoin d'une situation de souffrance, adressez-vous à vos représentants CFE-CGC aux CSSCT :

- A Elancourt : Christine Le Gac (secrétaire), Bruno Luszezyszyn.
- A Toulouse : Béatrice Patouilliant, Patrice Casse, Xavier Arrivet, Nadia Canallada.

## ON S'OCCUPE DE VOUS

Resp. Section Toulouse : **B. PATOULLIART 05 62 19 75 01**

Resp. Section Reg. parisienne : **V. HENQUINBRANT 01 82 61 27 51**

Comité Européen ADS (ECADS) : **C. DUMAS 05 62 19 71 67**

DSC ADS/ Comité européen Airbus : **Th. PREFOL 05 62 19 74 31**

DSC ADS adjoint : **D. VANCAZZEELE 01 61 38 85 03**

### Restez Informés

Installez l'application *My CfeCgc ADS*

QR code ci-contre ou

<http://flashwebcodeink.com/406>

